

Compte rendu  
Conseil Municipal du 30 juin 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente juin à dix-huit heure trente, le Conseil Municipal s'est réuni en séance extraordinaire sous la présidence de M. Pujos, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire.

**Etaient présents** : Mme Clouard, Mme Doucet, M. Foucault, M. Merle, M. Petit, M. Péters, M. Pujos, M. Sturma.

**Absent excusé** : M. Bourgois.

**Présentation des procurations** : M. Bourgois à M. Petit.

**Secrétaire de séance** : Mme Thuet.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Ordre du jour :

- Election de délégué et suppléant pour les sénatoriales 2017.
- Questions diverses.

-----

- **Désignation du délégué du Conseil Municipal et du suppléant pour les Elections sénatoriales 2017.**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code électoral, et notamment ses articles L.283 et suivants ;

Vu le décret n°2017-1091 du 2 juin 2017 ;

Vu la circulaire NOR INTA 1405029C du 13 mars 2014 relative à l'élection et au mandat des assemblées et des exécutifs municipaux et communautaires ;

Vu la circulaire NOR INTA 1717222C du 12 juin 2017 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté du Préfet du 19 juin 2017 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour chacune des communes du départements de l'Oise en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2017.

Considérant que doivent désignés au scrutin secret majoritaire à deux tours, délégués puis suppléants parmi les membres du conseil municipal ;

Considérant que le quorum est atteint ;

Le conseil a choisi pour secrétaire Mme Thuet ;

Le bureau électoral était présidé par M. Pujos, Maire adjoint, il comprenait M. Petit et M. Foucault, Mmes Clouard et Doucet.

Le Maire adjoint a présenté la liste du candidat :

- M. Daniel Bourgois

**Premier tour de scrutin pour l'élection du délégué**

Le Maire adjoint a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation du délégué pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné le résultat ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne : 8  
Majorité absolue : - M. Daniel Bourgois a obtenu 8 voix

Le bureau électoral a proclamé élu délégué au 1<sup>er</sup> tour de scrutin :  
- M. Daniel Bourgois.

Le Maire adjoint a présenté la liste du candidat :  
- Mme Fabienne Doucet

Premier tour de scrutin pour l'élection du suppléant

Le Maire adjoint a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation du délégué pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017.  
Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné le résultat ci-après :

Nombre de bulletin trouvés dans l'urne : 8  
Majorité absolue : - Mme Fabienne Doucet a obtenu 8 voix

Le bureau électoral a proclamé élue déléguée suppléant au 1<sup>er</sup> tour de scrutin :  
-Mme Fabienne Doucet

Les élus désignés délégué et suppléant ont tous accepté leur désignation.

Ont signé au registre tous les membres présents.

**En l'absence d'autres points particuliers, la séance est levée à 19h15.**